

## Compte-rendu

### Réunion du Conseil Communautaire du 14 mai 2019

Étaient présents : Michel FRANCONY (Président), Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Yves DECOTE, Martine VUILLEMIN, Gilles BEDER, Véronique LAMBERT (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, André VIONNET, Guy DAVID, Bernard AMIENS, Jean-Jacques COURT, René MOLIN, Hubert DELACROIX, Jean-Paul BUCHET, René GUINERET, Roland BERTHELIER, Patrice VILLALONGA, Guy AUBERT, Denis MOREL, Jean-Louis DUFOUR, Serge DAYET, Robert MOUGET, Pierre GUINCHARD, Eric TOURNEUR, Roger CHAUVIN, Thierry GUINCHARD, Jean-Marie BAILLY, François BOUVERET, Bernard BRUNEL, Alain MURCIER, Jean-Pierre PETITGUYOT, Roger GROS, Jacques FAIVRE, Laetitia DOS SANTOS, Pascal DROGREY, Raphaël GAGNEUR, Bernard DODANE, Nelly BUYS, Marie-Ange CAPRON, Dominique GAHIER, Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Dominique PELLIN, Hubert MOTTET, Jean-Jacques DE VETTOR, Catherine CATHENOZ, André JOURD'HUI, Jacky REVERCHON, Marie-Madeleine SOUDAGNE, Jacques GUILLOT, Bernard LAUBIER, Christian JAQUIER, Françoise WEBER, Patrick MONTEVECCHIO, René BERNARD, Adrien LAVIER, Christian PROST, Claudine ROUEFF, Clément FORET, Jean-Christophe OUDET, Laurent MENETRIER, Bernard ONCLE.

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Rémy VIENNET à René BERNARD, Sylvie REGALDI à Bernard AMIENS, Martine PINGAT CHANEY à René MOLIN, Philippe BRUNIAUX à Jean-Jacques COURT, Cyril ACCARD GUILLOIS à Martine VUILLEMIN, André PROST à Bernard LAUBIER, Valérie PAQUIEZ à Denis MOREL, Danièle CARDON à Marie-Madeleine SOUDAGNE, Marie-Thérèse BROCARD à Adrien LAVIER, Odile SIMON à Clément FORET, Mathieu GERARD à Patrice VILLALONGA, soit 11 pouvoirs détenus par des Conseillers.

Pouvoirs transmis à des Suppléants : Florent GAILLARD à Guy AUBERT, soit 1 voix délibérative à des Suppléants.

Assistaient à titre consultatif : Antoine MARCELIN, Pascal BONVALOT, Daniel BARBE, Josiane SCARABOTTO, Lucie JACQUE.

Étaient Excusés : Christine CHATEAU, Colette BEAUD, Denis BRENIAUX, Charles VALLET, Michel FEVRE, Anne CHARLET, Michel BONTEMPS.

Étaient absents : Anne DE ZAN, Christian COLIN, Gérard BOUDIER, Frédéric LAMBERT, Jean-Luc BROCARD, Daniel BERTOCCHI, Sylvain BENETRUY, Christelle MORBOIS, Sébastien JACQUES, Yann PINGUAND, Henri DORBON, Jean BOYER, Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

---

A 20h15, le Président procède à l'appel, vérifie que le quorum est réuni et ouvre la séance en désignant un secrétaire de séance : Monsieur Jean-Pierre PETITGUYOT.

### **Ordre du Jour :**

#### *Délibérations*

ADMINISTRATION GENERALE

- **RAPPORTEUR : Monsieur Michel FRANCONY, Président**

- Rapport n001 : Modification tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> mai 2019

#### **CULTURE, TOURISME, PROGRAMME LEADER**

- **RAPPORTEUR : Madame Martine VUILLEMIN, 7<sup>ème</sup> Vice-Présidente**

- Rapport n002 : Subvention EPCC (Etablissement Public de Coopération Culturelle) Terre Louis Pasteur

#### **RELATIONS AUX COMMUNES, TRAVAUX, SPORT**

- **Rapporteur : Monsieur Jean François GAILLARD, 1<sup>er</sup> Vice-Président**

- Rapport n003 : Tarifs de la piscine de Poligny

- Rapport n004 : Attribution du marché de Maitrise d'œuvre pour la Zone Velours 4 à Poligny

#### **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

***A noter que le Conseil Communautaire sera suivi d'une conférence des maires à 20H30 à laquelle tous les délégués communautaires sont invités à participer. La conférence des maires portera sur la Présentation de l'étude stratégique et prospective d'amélioration des services de l'eau potable et de l'assainissement collectif sur le territoire de la CCAPS.***

## **Administration Générale**

Rapporteur : Monsieur Michel FRANCONY

### *Rapport n°001 : Modification du tableau des effectifs au 1 er mai 2019*

Il appartient au Conseil Communautaire de fixer :

- L'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services ;
- Les avancements de grade ;
- Les créations de postes :
  - Recrutement service finances : poste d'adjoint administratif 1ère classe à temps complet à compter du 01/08/19
  - Recrutement poste ressources humaines : création d'un poste de rédacteur à compter du 01/06/19
- les suppressions de poste.

En l'absence de question dans la salle, le Président procède au vote.

**Après délibération, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :**

- **d'adopter les créations de postes ;**
- **d'adopter les modifications du tableau des emplois cité ci-dessus ;**
- **d'adopter Monsieur le Président à signer tout document afférent à ce dossier.**

## **Culture tourisme, programme Leader**

Rapporteur : Madame Martine VUILLEMIN, 7<sup>ème</sup> Vice-Présidente

### *Rapport n°002 : Subvention EPCC (Etablissement Public de Coopération Culturelle) Terre Louis Pasteur*

L'EPCC Terre de Louis Pasteur a été créé en 2013 entre le Département du Jura, la ville de Dole, la ville d'Arbois, la Communauté d'agglomération du Grand Dole, la Communauté de communes Arbois, Vignes et Villages et l'Académie des Sciences. Cette structure exploite notamment la Maison Pasteur d'Arbois. Il a été constitué un pôle associant Dole et Arbois autour de Louis Pasteur, le concept « Terre de Louis Pasteur » devenu effectif dans le Département.

Depuis, les divers aménagements mis en place sur les sites ont permis une augmentation de la fréquentation entre 2014 et 2018, qui est passé respectivement

de 26 352 à 43 406 visiteurs, la synergie entre les sites permet le développement de la fréquentation et la coopération.

Pour rappel, les missions de l'EPCC sont :

- la valorisation du patrimoine intellectuel lié à l'œuvre de Louis Pasteur,
- la diffusion de la culture scientifique,
- la mise en réseau touristique des différents sites qui le constituent.

Les membres fondateurs versent des contributions annuelles pour son fonctionnement (article 21 des statuts). Ainsi, la Communauté de communes d'Arbois Vignes et Villages a participé en 2014, 2015 et 2016, puis, la Communauté de communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura, pour un montant de 20 000 € /an ;

La CCAPS, accompagné par l'EPCC *Terre Louis Pasteur*, repositionne le projet culturel, touristique, scientifique et économique de la Maison Vercel (acquise par la commune d'Arbois) en s'adossant les conseils du cabinet Zou.

Une première phase d'investigations a permis de mettre en évidence de réelles opportunités encourageant la mise en œuvre d'un projet ambitieux. Il s'agit de créer un complexe alliant les deux ensembles, avec d'un côté le lieu de vie et de recherche historique de Pasteur et de l'autre côté la réalité actuelle et les perspectives des recherches initiées par Pasteur. Trois axes d'action permettent de saisir la structuration du projet :

- une médiathèque,
- un centre d'interprétation ludique et scientifique
- une « plateforme de partage et de diffusion scientifique »,

L'EPCC est financés par les financeurs suivants (montants identiques / 2018) :

- Conseil départemental : 120 000 €
- Ville de Dole : 120 000 €
- Ville d'Arbois : 20 000 €
- Grand Dole : 15 000 €
- Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Coeur du Jura : 20 000 €
- Académie des Sciences : 50 000 €

En l'absence de question dans la salle, le Président procède au vote.

**Après délibération, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :**

- **d'approuver la convention portant fixation du montant de contribution de la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Coeur du Jura**

au budget de Terre de Louis Pasteur pour 2019 (cf document joint) pour un montant de 20.000 € ;

- d'autoriser le Président à signer la convention avec l'EPCC Terre Louis Pasteur.

## **RELATIONS AUX COMMUNES, TRAVAUX, SPORT**

Rapporteur : Monsieur Jean François GAILLARD, 1er Vice-Président

### *Rapport n°003 : Tarifs de la piscine de Poligny*

La grille de tarification de la piscine à Poligny est identique depuis 2016, il est proposé un ajustement tarifaire à partir de l'année 2019 ;

En l'absence de question dans la salle, le Président procède au vote.

**Après délibération, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :**

- **d'approuver la grille tarifaire de la piscine à Poligny comme suit :**
  - **Adultes : 4€**
  - **Jeunes de 6 à 18 ans et étudiants 2€**
  - **Enfants de moins de 6 ans gratuit**
  - **Groupes adultes à partir de 10 : 2€**
  - **Carte 5 entrées adultes 14€**
  - **Carte 10 entrées jeunes 6/18 ans 14€**
  - **Carte saison enfant 6/18 ans : 40€**
  - **Carte saison adulte : 80€**
  - **Agent CCAPS et Mairie de Poligny 2€**
  - **Enfant de 6 à 18 ans agent CCAPS et Mairie de Poligny 1€**
  - **Adulte accompagnant gratuit**
  - **Centre aéré communautaire / moniteur gratuit**
  - **Centre aéré communautaire / enfant gratuit**
  - **Remise : une et une seule carte 5 entrées adultes ou 10 entrées jeunes 6/18 ans gratuite par saison pour 3 achetées si famille de plus de 2 enfants ayant moins de 20 ans, et une et une seule carte gratuite pour les inscrits à Pôle Emploi.**
- **d'approuver la création d'un tarif pour les porteurs de la carte**